

Où en sont les plans régionaux d'aménagement de l'offre de formation professionnelle et technique?

En juin 2006, le ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport de l'époque, M. Jean-Marc Fournier, a rendu public le Plan de rapprochement en matière de formation professionnelle et technique. Ce plan prévoyait, entre autres, de relancer les tables régionales interordres en formation professionnelle et technique afin que chaque région se concerte pour l'élaboration d'un plan de l'offre de formation professionnelle et technique. Ainsi, les tables régionales interordres devaient soutenir les initiatives partenariales de rapprochement, telle la mise en commun de services, d'expertise et d'infrastructures. Par ces plans régionaux de l'offre de formation professionnelle et technique, le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) visait six objectifs :

- Maintenir l'accessibilité à la formation dans un contexte de décroissance démographique et de migration des personnes, phénomène qui touche plusieurs régions;
- Consolider ces importants outils de développement pour la population et les entreprises de la région que sont les établissements d'enseignement et aider ceux qui sont en difficulté;
- Répondre aux importants besoins du Québec en main-d'œuvre qualifiée dans les prochaines années et maintenir sa compétitivité;
- Faciliter le cheminement des élèves d'un ordre d'enseignement à l'autre, sans dédoublement de formation;
- Amener plus de jeunes et d'adultes à acquérir une formation qui les qualifie pour un métier ou une profession et faciliter la mise à jour continue de leur compétence;
- Consolider le dispositif québécois de formation professionnelle et technique en le rendant plus cohérent et plus efficace.